



 CYCLE :

Formation Continue



ORGANISATION PÉDAGOGIQUE :

Formation en ligne avec regroupements
en présentiel

Photo de CHUTTERSNA Pour Unsplash

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

DROIT PENITENTIAIRE



Objectifs

La formation a pour objectif de donner aux praticiens du droit, aux intervenants en milieu fermé et aux partenaires institutionnels de l'administration pénitentiaire **des connaissances spécialisées en droit d'exécution des peines et dans l'accompagnement des personnes incarcérées** tout en permettant aux professionnels de l'administration pénitentiaire de bénéficier d'un enseignement juridique actualisé au titre de la formation continue.

Elle vise également à **délivrer aux personnes se destinant aux concours pénitentiaires une connaissance d'ensemble des institutions pénitentiaires, du contentieux pénitentiaire et des droits fondamentaux de la personne détenue**. De ce point de vue, elle permet également aux étudiants d'approfondir les thématiques pénitentiaires en vue d'une orientation professionnelle vers les métiers de la justice ou de l'administration pénitentiaire.



DIPLÔME DÉLIVRÉ :

Diplôme d'Université



DURÉE :

7 mois



VOLUME HORAIRE :

TOTAL : 133 h

127 heures + 6 heures d'examens

Publics visés

- **Professionnels** intervenants dans le domaine de l'administration pénitentiaire et titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 6 (bac +3) et d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans ou bénéficiant d'une procédure de Validation des acquis personnels et professionnels.
- **Etudiants** diplômés d'une Licence de Droit désireux de s'orienter vers les métiers de la justice ou de l'administration pénitentiaire.

Critères d'admission

Conditions préalables à la candidature

- Professionnels intervenants dans le domaine de l'administration pénitentiaire ou les métiers du droit et titulaires au minimum d'un diplôme de niveau 6 (bac +3) et d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans ou bénéficiant d'une procédure de Validation des acquis personnels et professionnels.
- Etudiants diplômés d'une Licence de Droit désireux de s'orienter vers les métiers de la justice ou de l'administration pénitentiaire

Sélection des candidats

Sélection sur dossier de candidature (prise en compte de la motivation). Entretien à la demande de la commission de sélection

Nombre maximum de stagiaires prévu : 30

Programme

Module 1

Introduction au droit pénitentiaire 48h

Module 2

Les droits fondamentaux de la personne détenue 28h

Module 3

Le régime pénitentiaire 30h

Module 4

Le contentieux pénitentiaire 21h

Compétences visés

- Définir et/ou superviser la politique d'affectation des personnes détenues au sein des établissements pénitentiaires pour assurer l'exécution des décisions pénales.
- Définir et/ou superviser la politique sécurité et de gestion de la détention afin d'assurer la sécurité et la sûreté des personnes détenues et du personnel pénitentiaire.
- Mettre en place des actions de partenariats, une politique de travail, formation, d'activités, pour assurer le principe d'individualisation de la peine tout visant la réinsertion des personnes détenues.
- Réaliser le suivi individuel des personnes dans leur parcours éducatif ou d'insertion pour contribuer à l'exécution individuelle de la décision de justice
- Définir et animer la politique de prise en charge des personnes placées sous-main de justice pour favoriser le développement des politiques publiques d'insertion et de prévention de la récidive en tenant compte des profils des personnes, de leur statut et des moyens mis à disposition.
- Réaliser un accompagnement juridique de la personne détenue dans son parcours pénal et pénitentiaire afin d'assurer la garantie de son droit au recours effectif.
- Aider les personnes détenues à entreprendre des recours juridictionnels afin de suivre leur parcours pénal dans le cadre pré-sententiel et post-sententiel.
- Mener des actions juridictionnelles pour le compte de personnes détenues pour assurer le respect de son droit à la dignité, à la vie privée et familiale et à la santé.

Responsable pédagogique

Julia SCHMITZ, Maître de Conférences, Université Toulouse Capitole

Équipe pédagogique

Enseignants-chercheurs et professionnels (liste indicative) :

UT CAPITOLE

- **Paul Ardré**, Doctorant
- **Maryline Bruggeman**, Maître de conférences
- **Delphine Gardes**, Maître de conférences
- **Julia Schmitz**, Maître de conférences et HDR en droit public

ENAP

- **Laurent Cousson**, Directeur adjoint de l'ENAP
- **Fabienne Huard-Hardy**, Cheffe d'unité, docteure en histoire du droit
- **Paul Mbanzoulou**, Directeur de la recherche et de la diffusion des ressources documentaires/Responsable des presses de l'ENAP

DISP TOULOUSE

- **Myriam Belacel**, Cheffe de l'unité en charge de l'exécution des peines
- **Patrice Verdier**, Chef de groupe équipe régionale intervention sécurité Toulouse

ATIGIP

- **Julien Da Costa**, Hôpital Marchant
- **Cécile Delazzarri**, TJ de Toulouse
- **Vincent Delbos**, Comité européen de prévention de la torture (CPT)
- **Joana Falxa**, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles
- **Guillaume Faugère**, Avocat
- **André Ferragne**, CGLPL
- **Jean-François Fogliarino**, Secrétaire général adjoint du SNDP-Cfdt
- **Hugo-Pierre Gausserand**
- **Isabel German Mancebo**, Maître de conférences en Espagne
- **Annie Kensey**, Chercheuse associée au CESDIP/CNRS
- **Dr Aude Lagarrigue**, CHU Toulouse
- **Olivia Nederlandt**, Université libre de Bruxelles
- **Philippe Pommereul**, TJ d'Albi
- **Anne Ponseille**, Université de Montpellier
- **Laurence Suhit**, Directrice adjointe centre pénitentiaire de Muret

AUTRE ORGANISME

- **Amalia Ziane**, Cheffe du département sécurité de la détention (DSD) à Strasbourg

Contrôle des connaissances :

Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

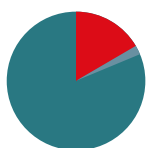
L'ensemble des enseignements est évalué par un grand oral transverse avec possibilité de mise en situation faisant l'objet d'une note globale sur 20 et par un travail d'exposé portant sur un dossier thématique, présenté en binôme.

Il n'y a pas de session de rattrapage. Toute absence injustifiée à une épreuve d'examen est éliminatoire.

Organisation

Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule le cycle se déroule sur une période de **7 mois à compter du mois de novembre** et s'articule entre formation à distance et formation en présentiel, à raison de 2 ou 3 jours de regroupement par mois en présentiel (99,5 heures) et de 27,5 heures à distance.

 Volume horaire global :
127 heures
(examens inclus)



- 6 heures d'examens
- 27,5 heures en distanciel
- 99,5 heures en présentiel
2-3 jours / mois

Méthodes et moyens pédagogiques :



Distanciel

Plate-forme pédagogique en ligne sur laquelle se trouvent des supports de cours accompagnés d'exercices et d'outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants.



Présentiel



Manufacture des Tabacs, 21 allée de Brienne, à Toulouse

Séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.

Accueil du public en situation de handicap à l'Université Toulouse Capitole : <https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Candidature



Rendez-vous sur la fiche formation

Vous devez constituer un dossier sur Adullact

Renseignements sur les candidatures :

Par courriel : dupenitentiaire.eedu@ut-capitole.fr

Auprès du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole :
Manufacture des tabacs, 21 allée de Brienne, Bâtiment Q (1er étage)

Tarifs pour l'année universitaire 2026 - 2027

- **3200 euros** auxquels s'ajoutent les droits d'inscription universitaire en vigueur.
Tarif partenaire : nous consulter
- Accessible aux étudiants dans la limite des places disponibles. Tarif : **1600 euros**

Document d'information non contractuel réalisé au 07/07/2026

CONTACT :

Alice BAYARD
05 61 12 86 58 - alice.bayard@ut-capitole.fr
Bâtiment Q - 1er étage
Site de la Manufacture des Tabacs

Université Toulouse Capitole - EEDU
21, allée de Brienne
31000 Toulouse
Site : Manufacture des Tabacs - Toulouse
Tél. : 05 61 12 88 26

